

RAPPORT APPANNA

Augmentation salariale : Le CEB devra décaisser des millions

La hausse des salaires des employés du CEB devrait se chiffrer autour de 20 %. Toutefois, les syndicats dénoncent le non-respect des négociations.

APRÈS quatre ans d'attente, les quelque 2 300 employés du Central Electricity Board (CEB) devraient recevoir une augmentation salariale d'au moins 20 %. L'organisme, qui est en possession du rapport salarial préparé par le consultant, Beejaye Coomar Appanna, devrait déboursier plusieurs millions de roupies pour la mise en pratique du rapport.

Interrogé par *l'express*, hier, le président du conseil d'administration du corps parapublic, Seety Naidoo, a confirmé que son «board» a pris connaissance du rapport. La hausse salariale devrait être rétroactive à compter de juillet 2017.

Selon les premières indications, c'est en particulier les travailleurs manuels qui seront récompensés. Avec une hausse salariale de

20 %, un *Trainee Technician* du CEB, qui touche un salaire de base de Rs 8 100, pourrait obtenir une augmentation de Rs 1 600 environ.

Interrogé sur les implications de cette hausse salariale, Seety Naidoo n'a pas voulu se prononcer. Il affirme qu'il faut au préalable attendre que les procédures suivent leur cours, ajoutant que le rapport a été préparé à la suite d'une série de consultations entre la direction et les syndicats des employés. «*Au CEB, nous souhaitons que les recommandations de ce rapport soient appliquées au plus vite pour le bien des employés. Avant de passer à cette étape, le document sera examiné par un High-Powerred Committee.*»

Du côté des syndicats du CEB, on n'apprécie pas



La hausse salariale des 2 300 employés du CEB, une fois approuvée, devrait prendre effet à partir de juillet 2017.

cette façon de procéder. Clency Bibi, vice-président de la *CEB Staff Association*, affirme que le principe de conventions collectives aurait dû primer lors de la préparation du rapport salarial. Mais malheureusement, dit-il, le *Finance Bill*

a apporté un changement dans la façon dont les négociations doivent être menées dorénavant au sein des corps parapublics.

«*Nous voulons l'ouverture des négociations avec la direction du CEB avant que le rapport ne soit mis en pratique.*

Ce n'est pas parce que nous sommes un statutory body que les négociations doivent se faire autrement», a-t-il affirmé à *l'express*, hier. Pour protester contre cette façon de faire, il a convié ses membres, ce vendredi, au siège de la *Federation of Progressive Unions*, à Rose-Hill, pour débattre de la question et cela en présence du négociateur des employés, Jack Bizlall.

Leur principal grief : «*le non-respect du principe de convention collective*». «*Nous lançons un appel au ministre du Travail, Soodesh Callichurn, en tant que garant du principe de conventions collectives, de faire respecter les dispositions de l'Employment Relations Act*», dit le vice-président de la *CEB Staff Association*.

Jean-Denis PERMAL